



EUROPEAN UNION

OSCE Conseil Permanent No 1070 Vienne, 8 Octobre 2015

Déclaration de l'UE sur le Haut-Karabagh

L'Union européenne est préoccupée par les récents incidents armés qui ont fait de nombreuses victimes le long de la ligne de contact au Haut-Karabagh ainsi que le long de la frontière d'Etat entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, y compris parmi les populations civiles. Nous présentons nos condoléances aux familles des victimes. L'utilisation d'artillerie lourde est un motif de préoccupation grave. Les parties doivent respecter leurs obligations en vertu des Conventions de Genève.

Nous condamnons tout usage de la force et appelons les parties à éviter toute action sur le terrain et déclarations qui seraient de nature à alimenter les tensions. Le respect immédiat du cessez-le-feu et le non usage de la force sont essentiels pour que les efforts visant à un règlement pacifique du conflit puissent aboutir.

Nous saluons les initiatives récemment prises par les co-présidents du Groupe de Minsk, en particulier les rencontres qui se sont tenues en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies entre les ministres des affaires étrangères arménien et azerbaïdjanais le 25 septembre.

Le statu quo ne peut pas perdurer et nous appuyons la poursuite des négociations à haut-niveau en vue d'un règlement pacifique du conflit en conformité avec le droit international. L'Union Européenne, notamment par le biais du Représentant spécial de l'UE Salber, soutient et complète les efforts des co-présidents du Groupe de Minsk. Nous sommes prêts à continuer de soutenir les activités de consolidation de la paix et les contacts interpersonnels entre les parties.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro* et l'Albanie*, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidat potentiel; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen et l'Ukraine se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Albanie continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.